

TARIFS 2023/2024

Contribution mensuelle

Le montant de votre **contribution mensuelle** est calculé à partir de votre revenu fiscal de référence.
Pour vous situer dans une tranche : diviser le revenu fiscal de la famille par 12.

Tranches	A	B	C	D	E	F
	0 à 1700	1701 à 2800	2801 à 3500	3501 à 4400	4401 à 6300	6301 et plus
1 enfant	60	71	78	85	92	104
2 enfants (prix par enfant)	55	66	73	80	87	99
3 enfants (prix par enfant)	50	61	68	75	82	94

Garderie

Horaires d'ouverture et fermeture de l'école : 7h30 → 18h30
Centre de loisirs le mercredi après-midi, y compris pour les maternelles.

HORAIRES de CLASSE :

matinée : 8h45 / 11h45

après-midi : 13h45 / 16h00

Classe le mercredi matin- Possibilité de restauration. Fermeture de l'école à **14h**. Possibilité d'ALSH.

Garderie :

A- Pour les maternelles, nous vous proposons un service de garderie :

1- **Garderie gratuite** sur les tranches 8h00/8h45 - 11h45/13h45 - 16h00/16h30.

2- **Garderie payante** sur les tranches horaires : **7h30 à 8h00** et **16h30 à 18h30**).

Possibilité de centre de loisirs maternelles : mercredi après-midi.

Abonnement garderie :	1 enfant : 30€ le mois.	2 enfants : 45€ le mois pour les 2 enfants.
------------------------------	-------------------------	---

L'ALAE assure la garderie jusqu'à 18h00 pour les élèves d'élémentaire. L'école assure la surveillance jusqu'à 18h30 (sauf mercredi et vendredi). Tarif pour un élève d'élémentaire = **0,50€ par présence à la surveillance par l'école entre 18h00 et 18h30**. Cette majoration ne s'applique pas aux élèves de maternelle.

Garderie exceptionnelle : 5 euros.

Un supplément sera facturé 7,50 euros par ¼ heure entamé en dehors des horaires proposés.

B- A partir du CP, encadrement des élèves sur les temps périscolaires aux soins de l'ALAE.

Inscription obligatoire pour les élèves déjeunant à l'école.

Consultation des tarifs et inscription (avant la rentrée) : www.parej.fr → onglet « inscription ».

Téléphone plateforme PAREJ : 05.34.43.88.70.

Centre de loisirs (ALSH) le mercredi après-midi.

Restauration

→ **La Cantine :** **5,20 €** pour un enfant de maternelle - **5,45 €** pour un enfant d'élémentaire.

Le prix du repas comporte le repas en lui-même, tout le dispositif de garderie et les ateliers mis en place.

Les repas doivent être commandés pour le mois entier. Ne seront remboursés que les repas pour lesquels nous serons prévenus 24h à l'avance **par mail uniquement**. Pour les inscriptions ponctuelles un délai de 24h est impératif.

Repas exceptionnel : 5,90€

Ecole St Exupère

Tel: 05.61.25.28.14